2011

Astrid METTETAL
Pauline LE HYARIC
Rémi VATILLIEUX

BTS GPN Saint Aubin du Cormier

[DIAGNOSTIC DES HAIES DE L'EPL]

Introduction

Le site de l'EPL présente un maillage bocager important. Le contexte régional étant fortement marqué par le paysage bocager, il semblait important d'évoquer les constituants de ce dernier. De plus, afin d'identifier la qualité du réseau étudié, nous avons procédé à une étude des haies qui le compose. Pour cela, nous avons analysé le paysage et utilisé une méthode d'étude de la qualité du maillage bocager selon la méthode Rozé.

Présentation du contexte

Le bocage est un paysage rural, dominé par une activité agricole. Il est constitué de prairies et de cultures bordées de haies, talus, clôtures ou mur de pierre (Rozé 1995).

Les paysages ruraux de Bretagne sont marqués par une agriculture fortement présente ainsi qu'un habitat rural dispersé, caractéristique du paysage bocager. À partir des années 1950, ces paysages vont être profondément modifiés par la modernisation de la société et les mutations du secteur agricole.

Et aujourd'hui encore, le bocage subit une lente dégradation. Les haies continuent de disparaître, malgré la mise en œuvre de nombreux programmes de plantation ou de reconstruction de talus. En Bretagne, cette trame verte plus ou moins connectée fait le lien entre des milieux naturels contrastés: bois, landes, prairies et bien sûr terres cultivées. Son rôle important pour l'environnement est désormais reconnu, qu'il s'agisse de favoriser la biodiversité, de limiter l'érosion des sols, l'impact du vent ou de réguler la circulation de l'eau et en particulier les inondations.

Cette carte présente la densité des linéaires bocagers (haies bocagères, autres linéaires ligneux, talus) en Bretagne selon un gradient de couleur.

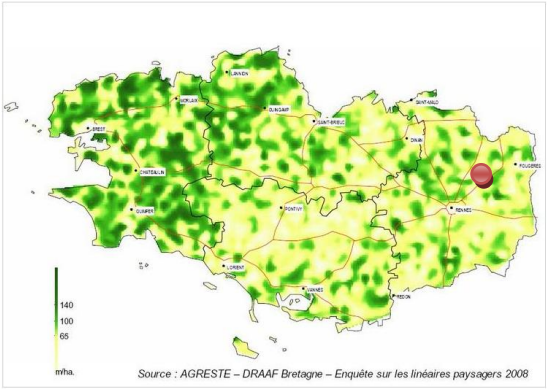

En Bretagne, le maillage bocager est prédominant dans la partie ouest.
Notre site d'étude se situe au Nord/Est de Rennes. Le réseau bocager est bien moins dense dans cette partie de la région.

Eléments de composition d'une haie :

La haie est composée d'un fossé et d'un talus permettant la rétention de l'eau. Un ourlet herbacé, une strate arbustive, une strate arborescente.
Cependant : « *Toute homogénéisation des types de haies risque de diminuer la biodiversité régionale. La variété des types de haies, la variété des pratiques agricoles à laquelle elles sont liées, leur arrangement spatial, sont autant de facteurs essentiels* ». **(PAIN.G ET BAUDRY J., 2003)**

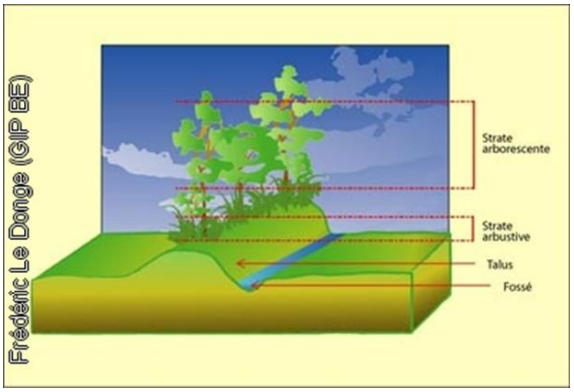

Le site de l'EPL

Données géologiques et pédologiques

Le socle rocheux est de formation schisteux gréseuse, on a donc un sol acide et une végétation caractéristique de ce milieu. Le sol est hygromorphe (alternance entre saturation en eau et période de sécheresse).

Données historiques

Le site de La Lande de la Rencontre témoigne d'un fort passé historique. En effet c'est ici que la bataille de Saint Aubin du Cormier a eu lieu en 1488. De plus le remembrement des années 60 à fortement modifié le maillage bocager.

Contexte actuel

Au niveau paysager, le site d'étude se trouve sur le Pays de Fougères qui possède une identité bocagère forte. Les espaces agricoles et forestiers sont dominants. D'après des photo-interprétations de l'IGN de 2006, le territoire était occupé par 50% de bocage lâche (35 à 90 m/ha) et déstructuré, 10% de bocage dense et 21% d'absence de bocage.[1] Le bocage est très représenté sur le territoire du Pays de Fougères, mais il est essentiellement composé d'un réseau dégradé.

L'exploitation agricole présente sur le site de l'EPL, influence directement le réseau bocager et son maintien. Cette exploitation biologique, gérée en extensive s'étend sur 65 ha, elle est principalement constituée de prairies. De plus, il y a 45 vaches allaitantes pâturant sur le site. 1,8 km de haies s'étendent sur l'exploitation. Plusieurs d'entre elles ont été replantées par les étudiants en formation paysagère. On constate que le maillage bocager est composé de vieux sujets.
Les haies permettent d'apporter l'ombrage et constituent un abri nécessaire au bétail.
De nombreuses haies sont sur talus, rendant plus efficace la lutte contre l'érosion des sols. Sur ce site, les fonctions principales des haies sont en faveur de l'élevage. Il n'y a pas de gestion de ce bocage mais uniquement une taille partielle pour facilité le travail de l'agriculteur dans ses prairies.

Analyse du paysage

L'analyse du paysage va nous permettre de répondre à une des questions qui nous ont été posées, concernant les secteurs à restaurer.
Le bocage constitue une identité forte du paysage d'Ille et vilaine. Le site de l'EPL, qui présente un réseau bocager important, s'inscrit directement dans cette unité paysagère, mais présente des particularités non négligeables, notamment parce qu'il est entouré de plusieurs boisements : Forêt de Saint Aubin du Cormier, boisement de l'Uzel et celui de l'Ecot sec. On constate qu'on a un réseau bocager de faible qualité, n'assurant pas une connectivité efficace avec le reste du réseau (*cf carte réseau de haie à connecter*). En effet, d'un point de vue général, les haies sont vieillissantes et résiduelles composées principalement de feuillus. Globalement les haies du site ne présentent pas trois strates, mais plutôt des alignements de feuillus de haut jet (principalement *Quercus robur*). Cependant, quelques tentatives de plantations sont à noter : au sein même des haies déjà existantes

[1] Source : SCOT Pays de Fougères Novembre 2005 Approuvé le 8 mars 2010

(Haies n°11/12/13/14), *afin de reconstituer une stratification plus fonctionnelle*. Ainsi qu'une création de haies (N°9/10).
Grâce à ces observations on peut dire que le site d'étude présente des enjeux en termes de préservation et restauration du maillage bocager : d'une part un manque de connectivité ne permet pas à ces haies d'assurer leur rôle de corridor écologique nécessaire au passage de la faune et la flore. En effet, les haies constituent des couloirs de circulation pour de nombreuses espèces forestières et prairiales. Pour qu'il y ait une fonctionnalité optimale de ces corridors, les haies doivent être constituées de plusieurs strates et stades d'évolution.

<u>Présentation et analyse de la méthode</u>

Afin d'obtenir une meilleure connaissance de la valeur biologique et écologique des haies, nous avons procédé à l'évaluation du bocage par la méthode de F.ROZE *(Ecologie végétale/CNRS 1853).*
Cette méthode repose sur deux phases : une phase de typologie et une phase de classement à l'échelle de la haie. Pour se faire, la méthode tient compte de la richesse en espèce et en habitat de la haie. Chaque strate est évaluée selon un barème de cinq points afin d'obtenir une note de chaque haie sur vingt points.

Voici les notes obtenues :

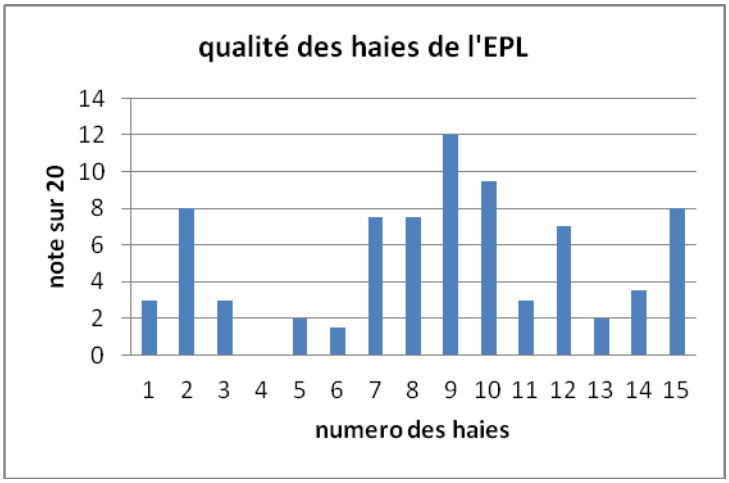

Ces notes très faibles, montrent que le bocage ne répond pas aux critères de qualité proposés par la méthode. En moyenne, la note de l'ourlet est de 0,2/5. Cette note s'explique par l'absence des espèces proposées pour la notation, par exemple : les couples *Endymion/Anemone* ou *Ruscus/Rubia.*

Les strates herbacées et arbustives ont-elles aussi obtenues une note inférieure à 2.
La moyenne de ces notes révèle que 87% de ces haies ont une note inférieure à 8. Ceci s'explique par l'absence d'ourlet herbacé, une strate arbustive très peu présente, une strate arborescente vieillissante sans régénération.
Cependant deux haies diffèrent des autres avec des notes de 9,5 et 12. Ce sont les haies qui ont été plantées par les étudiants. Pour le moment, la strate arbustive composée de différentes essences (Noisetier/Bourdaine/Sureau) s'est bien développée, cependant, elle est déconnectée du reste du réseau n'assurant pas son rôle de corridor.

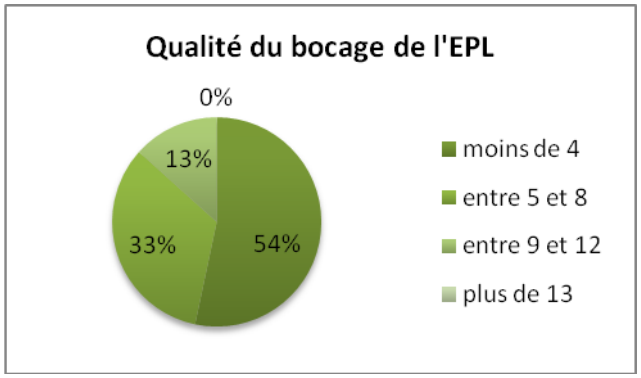

Grâce à cette étude, on peut mettre en évidence l'absence de strates arbustives et la diversité des espèces constituant l'ourlet. Une restauration de ces haies est à envisager pour favoriser un meilleur fonctionnement du maillage.

Critique de la méthode.

Nous nous sommes particulièrement appuyés sur le classement de cette méthode pour analyser le réseau de haie de l'EPL. Ce classement se définit par un comptage du nombre de strates, mais aussi par le recouvrement, la richesse et l'originalité de chaque élément constitutif du système haies talus. Il permet d'avoir une vision approximative du bocage dans le paysage mais rien d'exhaustif. Le principe est d'évaluer les trois strates (Arbres/Arbustes/Ourlet herbacé) en leur donnant une note de 1 à 5 par rapport à des critères mal définis. En effet, ceux-ci ne sont pas adaptés à toutes les situations ce qui complique l'évaluation. Il semble important de mettre en évidence le caractère non objectif et non exhaustif de cette méthode. Le système de notation n'étant pas strict chaque note diffère en fonction du jugement de chacun qui s'avère donc très subjectif. Prenons l'exemple de l'évaluation structurale du complexe talus-fossé et évaluation des arbustes comment pouvons-nous évaluer la qualité des structures sans s'appuyer sur des critères préétablis. De plus, selon le critère d'originalité de la haie, plusieurs haies similaires dans un même réseau, remplissant de multiples fonctions (écologique/agricole…) seraient donc moins originales qu'une haie présente dans ce même réseau composée d'espèces différentes qui ne remplissent pas cette diversité de fonction.

La filière bois-énergie est-elle envisageable ?

On constate que les haies de l'EPL ne sont pas entretenues pour l'utilisation du bois comme combustible. De plus, les haies de l'EPL ne présente pas de strates arbustives développées et exploitables. Il n'y a pas de régénération, il n'est donc pas envisageable, pour le moment, d'exploiter le bois pour la filière énergie. A cela s'ajoute le caractère vieillissant de la strate arborescente ce qui ne permet pas d'envisager une coupe en têtard car cela pourrait compromettre la survie de l'arbre. Au vu du caractère éparse et discontinu des ligneux, la conservation en l'état avec un émondage occasionnel des sujets semble plus indiqué. De ce fait, il ne semble pas intéressant d'exploiter ces arbres pour la filière bois-énergie. Pour envisager l'exploitation du bois fournis par les haies de l'EPL, il faudrait une restauration plus importante afin d'avoir une régénération des haies. Pour finir, l'établissement ayant mis en place une chaudière à bois, le projet de restauration des haies pourrait permettre, à long terme, une exploitation pour la filière bois-énergie.

Annexes

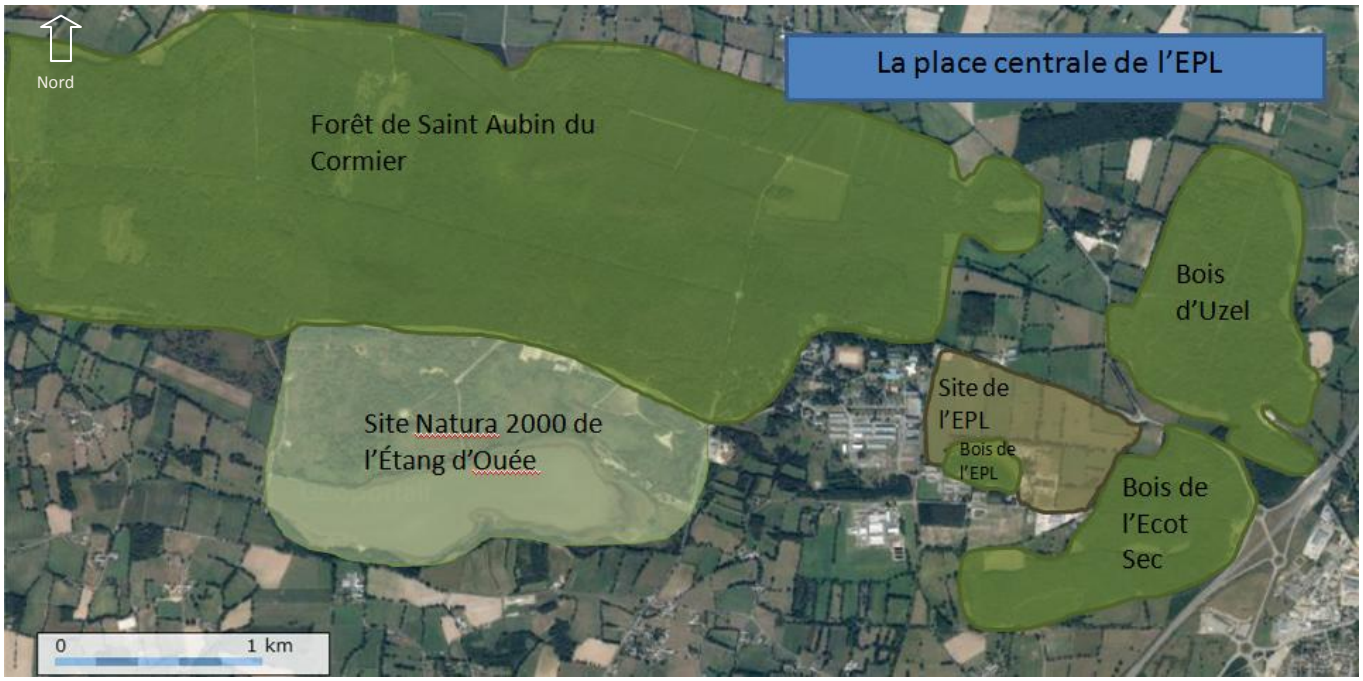
Nord
La place centrale de l'EPL
Forêt de Saint Aubin du Cormier
Bois d'Uzel
Site de l'EPL
Bois de l'EPL
Site Natura 2000 de l'Étang d'Ouée
Bois de l'Ecot Sec
0
1 km

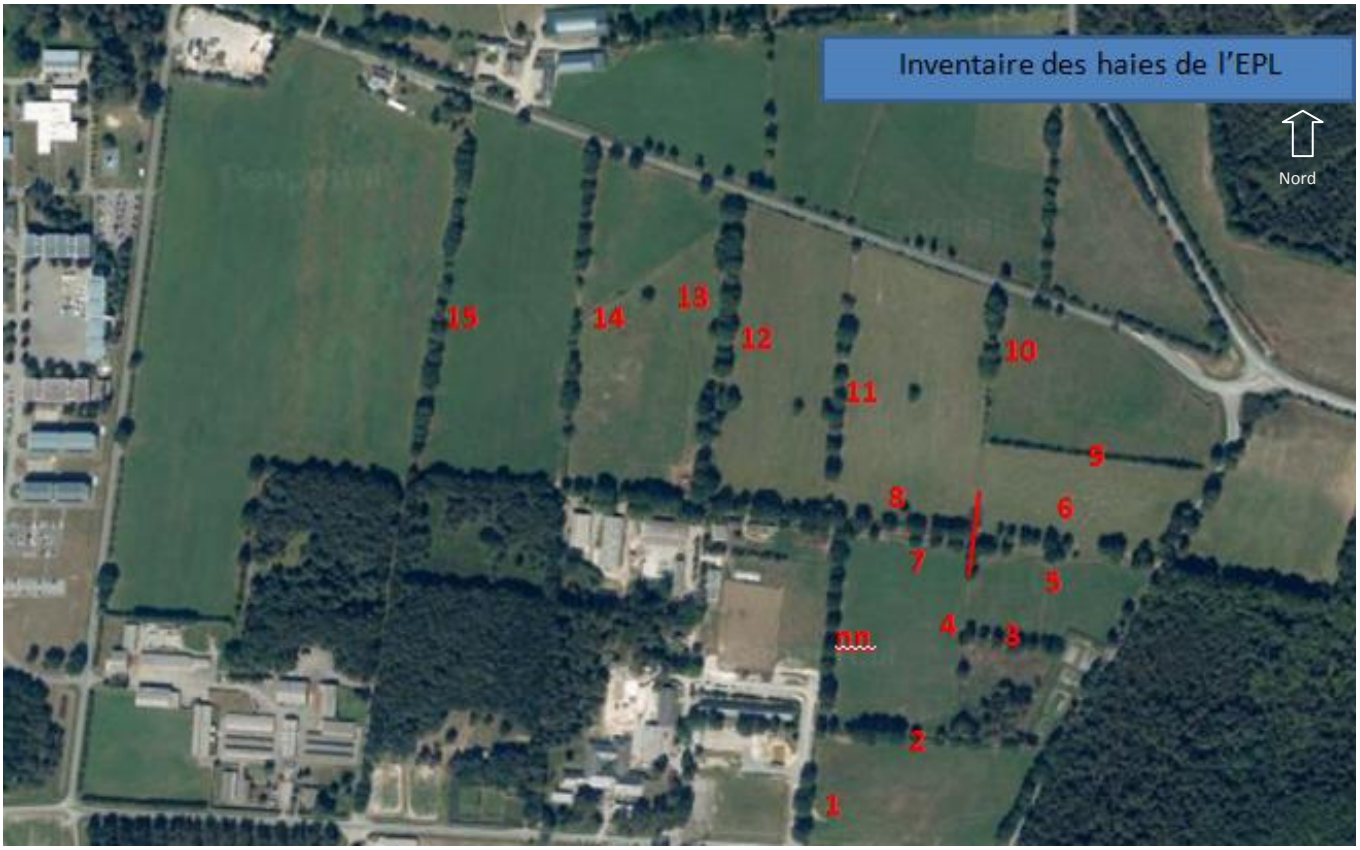
Inventaire des haies de l'EPL
Nord
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

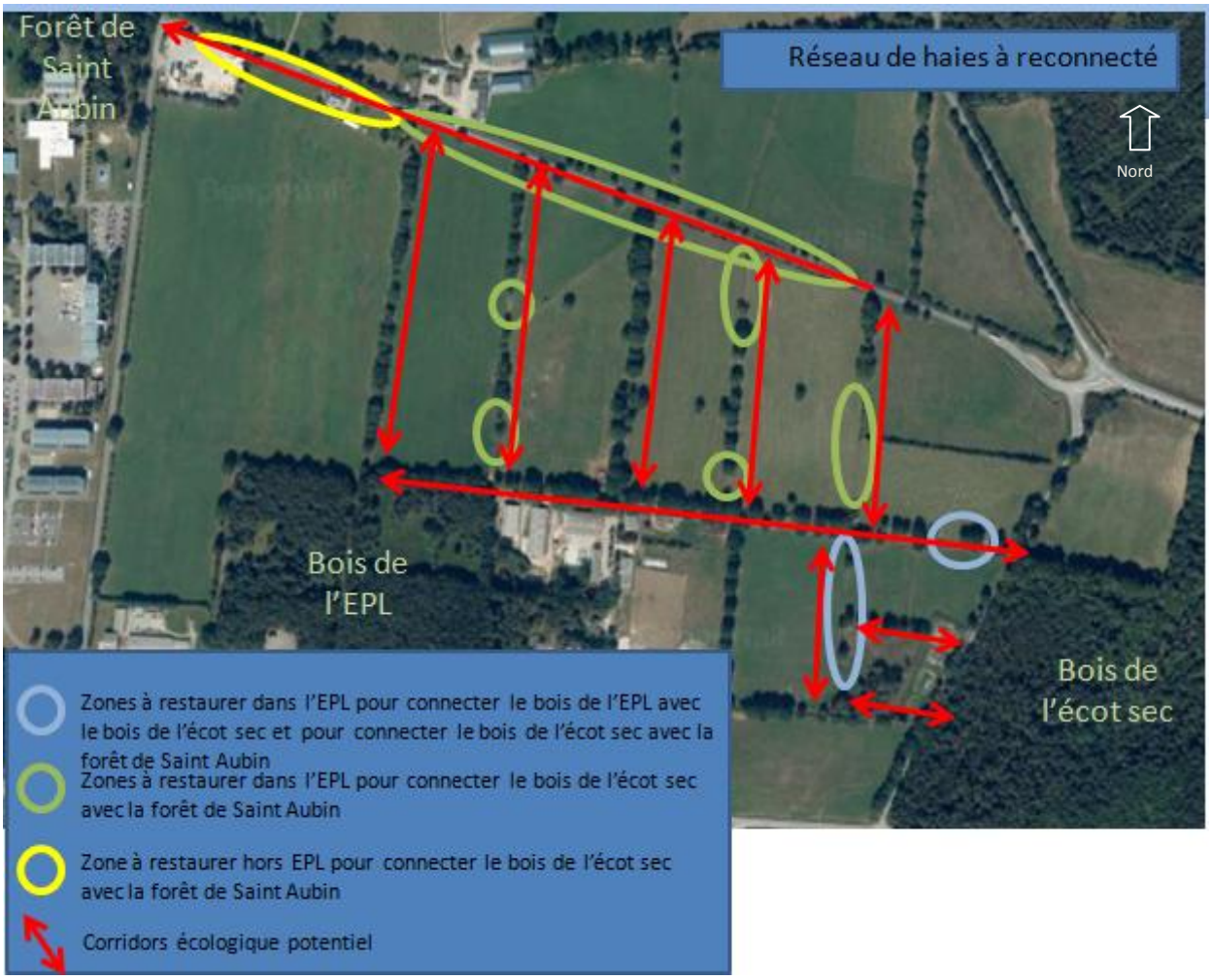
Forêt de Saint Aubin
Réseau de haies à reconnecté
Nord
Bois de l'EPL
Bois de l'écot sec
Zones à restaurer dans l'EPL pour connecter le bois de l'EPL avec le bois de l'écot sec et pour connecter le bois de l'écot sec avec la forêt de Saint Aubin
Zones à restaurer dans l'EPL pour connecter le bois de l'écot sec avec la forêt de Saint Aubin
Zone à restaurer hors EPL pour connecter le bois de l'écot sec avec la forêt de Saint Aubin
Corridors écologique potentiel